

GAGNEZ UN ROAD TRIP DE RÊVE À VEGAS POUR 2 (Valeur de 3500 \$ par concessionnaire)

PRÉSENTÉ PAR LE GROUPE PRÉMONT HARLEY-DAVIDSON

Termes /Conditions de participation du concours

- **TOUT GAGNANT DU CONCOURS RÉSIDANT HORS QUÉBEC SERA DISQUALIFIÉ**
- **Vous devez remplir le formulaire disponible sur les sites Prémont Harley-Davidson www.premonthd.com**
- **En remplissant ce formulaire, vous acceptez de recevoir les promotions mensuelles du Groupe Prémont Harley-Davidson.**
- **Vous devez avoir atteint l'âge légal de majorité.**
- **Est autorisée une seule inscription par personne, par tirage.**
- **Prix: Un (1) prix consistant en un séjour de sept (2) nuits pour deux (2) personnes d'une valeur unique de 3500,00\$ (dépense non comprise) incluant vol et hébergement.**
- **1 prix par concessionnaire soi, Québec, Beauce, Laval . (3 paires de billets, totalisant une valeur de 10 500 \$**
- **La date et l'heure limite de participation au concours est fixée à minuit le 28 mars 2020 en direct au bureau Prémont Laval . 3255 rue Jules-Brillant, Laval Québec, H7P 6C9.**
- **Il sera possible de connaître le nom des gagnants sur le site internet et les réseaux sociaux**
- **Ce séjour devra être effectué avant le 13 novembre 2020 du lundi au mercredi , en excluant les semaines de Noël, Jour de l'An, les relâches scolaires, Pâques, et les vacances de la construction.**
- **Le gagnant pourra demander sa date de départ en confiant sa carte de validation FLY AWAY N PLAY CART directement en ligne au www.odenza.com Pour les termes et conditions de vos vacances Odenza à Vegas vous devez vous référer au fournisseur assigné.**
- **Le prix doit être réclamé directement dans la concession Prémont Harley Davidson participante et gagnante.**
- **Les réservations seront acceptées en fonction des disponibilités du moment et pourront être confirmées 4 semaines avant le départ. Elles ne pourront être combinées à d'autres promotions.**
- **Le gagnant accepte d'envoyer une photo de lui et un témoignage de son voyage, et autorise par ce fait leur publication sur les réseaux de Prémont.**
- **Le gagnant accepte que son nom et sa ville de résidence soient également publiés sur les réseaux**
- **Cette offre n'est ni monnayable, ni transférable et ne peut être prolongée en aucun cas.**
- **En cas d'annulation, peu importe les raisons invoquées, le voyage ne pourra être reporté à une date ultérieure.**
- **Un différend quant à l'organisation ou à la conduite d'un concours publicitaire peut être soumis à la Régie des Alcools, des courses et des Jeux afin qu'il soit tranché.**
- **Un différend quant à l'attribution d'un prix peut être soumis à la Régie uniquement aux fins d**
- **'une intervention pour tenter de le régler.**
- **Tout formulaire incomplet, illisible, ou frauduleux, sera considéré comme nul et ne sera pas accepté.**
- **Les voyageurs gagnants doivent acquitter les frais administratifs associés aux surcharges US, excursions, achats personnels, transfert aérien, nourritures, pourboires, taxes et toutes autres dépenses connexes, non comprise dans le forfait et concours.**
- **Vous reconnaissez que ce concours n'est d'aucune manière endossé par Facebook et que vous ne fournissez pas votre information à Facebook, mais à Prémont H-D qui en est le seul promoteur.**
- **L'agence de voyages interne d'Odenza est composée d'agents de voyages certifiés et expérimentés qui travaillent directement avec vos clients pour réserver leurs vacances.**
- **Les gagnants sont dans l'obligation d'avoir effectué un achat de motocyclette neuve ou usagé afin d'être officiellement éligible à remporté le prix.**